

10 janvier 2013

Menée jusqu'au 28 février Une étude sur la Vie et le Ligneron

Une expérimentation de l'ouverture des ouvrages hydrauliques sur la Vie aval et le Ligneron en période hivernale est actuellement menée.

Les rivières la Vie, le Ligneron, le Jaunay et le Gué-Gorand, sont des cours d'eau classés. A ce titre, les ouvrages hydrauliques présents sur ces cours d'eau doivent assurer la libre circulation des sédiments et des espèces aquatiques.

Afin de répondre à ces enjeux tout en prenant en compte les usages (agricole,

pêche...), le Syndicat Mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay étudie les différentes solutions pouvant être mises en œuvre.

Dans ce cadre, l'ouverture des ouvrages hydrauliques sur la Vie aval et le Ligneron doit être expérimentée sur la période du 1^{er} janvier au 28 février inclus.

Cette expérimentation se traduira par la mise à plat ou l'ouverture de l'ensemble des écluses et des clapets présents sur la Vie aval et le Ligneron, ainsi que par l'abaissement de la cote de

gestion du barrage des Vallées de 30 cm.

L'objectif est "de retrouver un fonctionnement naturel de la rivière, favoriser l'évacuation des sédiments et évaluer les effets de l'abaissement de la ligne d'eau sur les berges et les usages", indique le syndicat.

Utile.- Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Syndicat Mixte des Marais de la Vie, du Ligneron et du Jaunay au 02 51 54 28 18 ou par mail : marais.vlj@wanadoo.fr.